



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question écrite n° 69073

Texte de la question

Mme Paulette Guinchard-Kunstler attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'exploitation sexuelle des enfants dans le monde. Les causes du travail des enfants sont nombreuses : extrême pauvreté, manque d'intérêt pour la scolarisation, coutumes et pratiques culturelles... L'exploitation sexuelle des enfants est une infraction et une violation flagrante des droits de l'enfant qu'on ne saurait tolérer. Ces enfants sont utilisés pour la prostitution, des photos et des films pornographiques. Ces trafics très fructueux pour leurs auteurs détruisent des millions de vie d'enfants. Malgré une prise de conscience certaine par la communauté internationale, ce phénomène prend de l'ampleur. Elle lui demande donc quelles mesures ou initiatives compte prendre le Gouvernement pour lutter contre ce fléau.

Données clés

Auteur : [Mme Paulette Guinchard](#)

Circonscription : Doubs (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69073

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 juillet 2005, page 6513